

L'actU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'actU n°110 - Le Trait d'Union du mois de mars 2021

La chronique de ...

Je suis novice dans la gestion d'une commune et faire partie du groupe de travail sur la sécurité de mon village est un commencement pour apprendre.

Bientôt la vitesse sur l'ensemble du territoire Asniérois sera de 30 km/h, la priorité à droite sera rétablie, ce qui nous permettra de supprimer de nombreux stops. Afin de conserver une sécurité dans ces carrefours, des bacs à fleurs seront posés pour créer des chicanes et ralentir la circulation.

Les panneaux de limitation de vitesse et de priorité à droite seront aux entrées du village, ainsi qu'inscrits au sol afin de diminuer la pollution visuelle.



De même, nous n'oublions pas nos amis cyclistes. Un marquage au sol sera fait dans les grands axes afin que les automobilistes respectent les deux roues.

Ensuite, les endroits qui représentent des problèmes de visibilité seront modifiés. Pour exemple, l'enlèvement des buissons à certains carrefours.

Pour terminer, les passages piétons pourront être déplacés, pour être mieux appréciés des deux et quatre roues.

En espérant que tout cela vous sera bénéfique. Je vous souhaite bonne route.

Serge Lopez, conseiller municipal



Report des élections départementales et régionales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales sont de nouveau décalées pour des raisons sanitaires. Le scrutin devrait se tenir les 13 et 20 juin 2021.

Pour permettre à chacun de pouvoir voter plus facilement, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement. Les candidats adapteront leur façon de faire campagne avec la mise en place d'un numéro d'appel gratuit pour permettre aux électeurs de se renseigner sur leurs programmes.

Le billet de la Rédaction

Restez informés grâce à votre magazine mensuel d'informations municipales. Nous travaillons pour vous alerter en « temps réel » des événements liés à la commune. Retrouvez plus d'informations sur vos actualités sur le site internet de la commune ou en scannant les QR codes. Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions à travers la rubrique « Signaler » de votre application mobile « Asnières-sur-Oise ». Très bonne lecture !

État civil



NAISSANCE
27/01 - Arthur DUMONTIER

DÉCÈS
17/01 - Jocelyne HOUBRON
09/02 - Jacques Yves DELMAS

Adhésion association AGC

L'association AGC (Achetons Groupé à Chaumontel) créée en 2015 compte 1100 adhérents. Elle organise pendant l'année plusieurs groupements de commandes de type bois, fuel, granulés, champagne, huîtres, sapins de Noël, etc.

L'objectif étant de rassembler et de réduire la facture pour tous. L'association propose également les offres de ses commerçants et artisans partenaires.

Pour adhérer à AGC, vous pouvez télécharger le formulaire en scannant le QR Code ou en vous rendant chez votre commerçant "À la ferme" (8 rue Pierre Brossolette à Asnières-sur-Oise).



Recherche de bénévoles pour l'Office de Tourisme



L'Office de Tourisme Communautaire Royaumont Carnelle Pays de France, basé à Asnières-sur-Oise, recherche une dizaine de bénévoles afin d'ouvrir à partir du mois d'avril l'Office de Tourisme le dimanche, de 10h à 12h.

Être bénévole implique d'être adhérent et de connaître le territoire. Cette ouverture dominicale serait tenue par deux personnes. Ensuite, des groupes de travail pourraient se constituer afin de proposer de nouvelles thématiques et de nouveaux circuits de visites. Toutes les idées sont les bienvenues.

Si vous êtes intéressés, nous vous proposons de vous rapprocher de l'Office du Tourisme au 17 Rue Pierre Brossolette, 95270 Asnières-sur-Oise / 01 34 68 09 90.

Prolongation du Fonds Résilience

La Région Ile-de-France prolonge jusqu'au 17 mars le Fonds Résilience lancé en juin 2020 avec la Banque des Territoires et les collectivités, pour soutenir les TPE, les micro-entreprises, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Une avance de fonds à taux zéro de 3 000 € à 100 000 €, sur une durée de remboursement de 6 ans maximum, avec un différé au plus de 2 ans.



Retrouvez l'ensemble des aides à destination des commerces en scannant le QR code.

Bus itinérant du C.I.A.S.

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Retrouvez, sur rendez-vous, le bus du CIAS, les lundis 15 mars et 29 mars de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 16h30, sur la place de l'église d'Asnières-sur-Oise.

Qu'est-ce que le Service Public Itinérant ?

- Un service de proximité pour tous les usagers
- Un accompagnement pour vos démarches auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi..

Pour plus d'informations et prendre rendez-vous : Centre Intercommunal d'Action Sociale Carnelle Pays-de-France 06 43 60 03 32 / cias@c3pf.fr



Boîtes à douceurs pour lutter contre l'isolement

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) organise, jusqu'au 2 avril 2021, l'opération "Boîtes à douceurs pour lutter contre l'isolement". L'objectif est d'apporter un peu de douceur aux personnes isolées ou dans le besoin qui résident sur notre territoire.

Les boîtes pourront être déposées dans les mairies des 19 communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, la bibliothèque du Pays de France à Luzarches et la pharmacie de Belloy-en-France.

Suivant les situations personnelles, les boîtes seront remises par les agents du CIAS lors de leurs permanences dans le Service Public Itinérant ou à domicile.

Comment participer ?

Prenez une boîte à chaussures et mettez-y dedans :

- 1 vêtement chaud (neuf ou en très bon état)
- 1 produit de beauté
- 1 loisir
- 1 friandise
- 1 mot doux
- et tout ce que vous voulez !

Emballer la boîte et c'est parti !
(précisez sur le cadeau : mixte, homme, femme ou enfant)

Formation des élus



Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'ensemble du conseil municipal s'est réuni le samedi 6 février pour assister à une formation sur les nouvelles réglementations.

La séance, animée par Antoinette Le Boutiller, architecte diplômée par le gouvernement, s'axait autour des thématiques : savoir déjouer les pièges du quotidien et construire une ville attractive.

Des élus toujours mieux formés pour créer une commune qui vous ressemble.

Une application au service des habitants

Intégralement financée par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, l'application mobile vous alerte et vous informe sur les actualités de votre commune.

L'application permet de :

- Recevoir les messages push pour toutes les urgences.
- Être informé des bons plans et événements.
- Participer à la vie de la commune grâce à la rubrique «Signaler» en nous faisant part des problèmes rencontrés.
- Accéder à tous les services depuis votre smartphone : portail famille, numéro d'urgence...

Disponible gratuitement en tapant Asnières-sur-Oise, cette application facilitera votre quotidien.



Infos TRI OR

Vos déchetteries évoluent et un nouveau concept se développe. Quelles sont les nouveautés ?

Travaux

Suite à des travaux de réaménagement, la déchetterie de Viarmes devrait rouvrir ses portes fin mars. Ce sera alors au tour de la déchetterie de Champagne-sur-Oise de connaître des réagencements. La déchetterie sera fermée pour une durée de 4 mois. Le site de Viarmes sera alors disponible pour vous accueillir.

Nouveau badge d'accès

Des ponts à bascule permettront la pesée des véhicules en entrée et en sortie de sites. C'est pourquoi, l'accès aux déchetteries sera soumis à la présentation d'un nouveau badge d'accès. Téléchargez le formulaire de demande via le QR code



Collecte des encombrants

Jusqu'à présent, les déchets déposés aux encombrants n'étaient pas triés lors du ramassage. Ils étaient acheminés vers des CSDND (Centres de Stockage des Déchets Non Dangereux) pour y être enfouis. Le nouveau mode de collecte permet de trier toute la part valorisable. C'est dans cette optique que les objets devront être déposés avec soin. Le ramassage se fait sur rendez-vous en appelant gratuitement le 0 800 089 095.

Distribution de compost

Le Syndicat TRI-OR vous offre la possibilité de venir chercher gratuitement du compost sur son site de Champagne-sur-Oise à partir du 10 mars, uniquement les mercredis de 14h à 17h. Il suffit pour cela de venir avec un contenant, une pelle et un gilet jaune.

Renforcer l'entraide et la solidarité

Une attention particulière est portée à l'accompagnement des parcours de vie de chaque asniérois. Il nous incombe d'être attentifs aux besoins et aux attentes de tous. Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit ses actions en accompagnant les personnes fragilisées.

Pour lutter contre l'isolement, la commune assure ses actions pour le maintien de l'autonomie :

- Nous comptons actuellement 18 personnes seules et 6 couples déclarées vulnérables et inscrites sur les registres de la mairie. Six d'entre elles sont particulièrement suivies. Elles sont appelées chaque semaine par le personnel communal ou un élu pour prendre de leurs nouvelles.
- Le portage de repas est assuré par la société DELICE'LY, traiteur à St Martin du Tertre. Ce service s'adresse aux personnes isolées en perte d'autonomie, avec une participation financière du C.C.A.S. Ces repas peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier.
- Nous mettons en place l'utilisation de Chèques d'Accompagnement Personnalisé « Chèques de Services », moyen de paiement dédié à des biens et services spécifiques au profit des administrés en difficulté.

La solidarité est un levier essentiel pour bien vivre ensemble.



Nettoyons la nature

Participez à l'opération « Nettoyons la nature » et contribuez à collecter les déchets pour rendre la nature plus propre. Cet évènement est ouvert à tous. Petits et grands, parents et grands-parents, rejoignez-nous le 11 avril afin de préserver notre environnement, sous-réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Fête de Baillon

Nous avons reçu 3 demandes d'emplacement pour le weekend du 27 et 28 mars. Nous avons répondu favorablement sous condition que la situation sanitaire le permette.

Grati-Livres



L'association En tête la planète était présente sur le marché d'Asnières le dimanche 7 mars, de 10h à 12h, pour vous faire profiter d'une Grati-Livres.

Le principe reste inchangé : je donne - tu prends - 100%

GRATUIT ! Les participants ont ainsi pu faire le tri et renouveler leur bibliothèque.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur la page Facebook En tête la planète ou à l'adresse entetelaplanete@gmail.com



Fenêtre ouverte sur le passé d'Asnières avec les nouveaux tableaux de l'accueil de la mairie.



Restauration et mise en couleur des toilettes de l'école Blanche de Castille.



Entretien et équilibrage des pavés de la place de l'église.



Mise en lumière rue des Jardins avec la pose de nouveaux luminaires LED.



En réponse à une pétition, des buissons rue des Dames d'Écosse ont été enlevés pour améliorer la visibilité.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Lieux de rencontre et d'échanges, les commerces locaux participent à l'attractivité de notre village. C'est pourquoi, l'équipe BienFairePourBienVivre s'engage auprès de nos commerçants et développe différents projets afin que chacun puisse atteindre ses objectifs. Cela se concrétise également par la poursuite de la politique de maintien et de développement du commerce et services de proximité. Vous pourrez trouver prochainement un nouveau commerce à côté de la pharmacie Douet. Par ailleurs, ce qui rend un cœur de ville attractif, ce n'est pas seulement l'offre commerciale, c'est un ensemble : il doit être agréable, animé et dynamique. Vous trouverez prochainement 2 nouvelles zones de stationnement, l'une à proximité des commerces en face de la mairie comportant une quarantaine de places et l'autre près de l'école à l'angle de la rue Delchet et de la Grande rue, comportant soixante-dix places. BienFairePourBienVivre souhaite offrir à tous, une ambiance, un environnement de qualité.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

La gestion des déchets
Notre commune est adhérente au Syndicat TRI OR pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. La crise sanitaire impacte fortement la gestion de ce type d'établissement. En effet, la valorisation des matériaux issus de la collecte sélective et du tri (plastique, papier, textile) est devenue peu rentable. De plus, la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour le stockage des déchets et pour l'incinération va aussi impacter les finances du syndicat. Il faut savoir que le coût global du service est de 106,05 € / habitant / an dont 63,97 € pour les ordures ménagères et 10,66 € pour les déchets triés. Le tonnage est d'environ 305 kg par habitant. Ces chiffres sont impressionnants et nécessitent une prise de conscience collective de chaque foyer. Nous devons encore améliorer la gestion du tri mais surtout être des citoyens responsables lors de nos achats et éliminer de nos caddys les produits qui génèrent des déchets inutiles notamment les emballages et les contenants en plastique. Sans oublier le réflexe du compostage.